



Ordonnance de télécom CRTC 2012-66

Version PDF

Ottawa, le 1^{er} février 2012

Le Conseil **approuve provisoirement** les demandes tarifaires suivantes. Des pages de tarif modifiées doivent être publiées dans les 10 jours suivant la date de la présente ordonnance.

Demandeur	Avis de modification tarifaire	Date de la demande	Date d'entrée en vigueur
Bell Aliant Communications régionales, société en commandite	426 (Aliant Telecom)	le 19 janvier 2012	le 1 ^{er} février 2012
Bell Aliant Communications régionales, société en commandite	397	le 19 janvier 2012	le 20 février 2012
Bell Canada	7342	le 19 janvier 2012	le 20 février 2012

Secrétaire général